



L'EYDO'LI EN



Mairie d'Eydoche

2, chemin de la Vie Chapot

38690 EYDOCHE

Tél. : 04.76.55.81.81

Email : mairie.eydoche38690@orange.fr

Site internet : www.eydoche.com

Au cœur du village

Afin d'éviter d'encombrer les trottoirs et d'attirer toutes sortes de nuisibles, il est rappelé aux habitants de bien penser à rentrer leur poubelle une fois le ramassage des ordures effectué.

La municipalité tient à remercier les eydochois pour leur mobilisation face à la crise ukrainienne.

Les dons collectés ont pu être acheminés vers une organisation afin d'être répartis au mieux en fonction des besoins humanitaires.

Un centre de soins non programmés a ouvert ses portes sur la commune de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs.

Il accueille les patients sans rendez-vous
7j/7 de 10h à 22h.

Centre de Soins Non-Programmés

3 rue Octave Chenavas
38590 Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs

Pour information, il est possible d'avoir accès librement aux résultats d'analyse de l'eau de notre commune sur le site de l'ARS (ars.santé.fr) en sélectionnant la région et la rubrique "qualité de l'eau potable dans votre commune". Vous y trouverez les dernières analyses d'eau effectuées.

Le retour des questionnaires qui avaient été distribués il y a quelques semaines afin de relever d'éventuels problèmes rencontrés sur le réseau d'eau potable a permis de faire remonter différentes remarques à la régie des eaux.

Zoom sur...

"Pierrot" BOUVIER
86 ans

Figure incontestable du village, "Pierrot" est bien connu pour sa vaillance et sa générosité. Malgré une vie remplie d'épreuves, dont celle de la guerre d'Algérie, il a su conserver son grand cœur.



Pierrot lors de son départ pour l'Algérie.

Cette guerre, il en parle très peu et confie modestement "on en a bavé". Pourtant, son père ayant été lui-même mutilé de guerre, il ne devait pas être appelé. La vie en a décidé autrement. Il passera 18 mois en Algérie et ne reviendra que deux fois, pour enterrer ses parents.

Il parle d'eux avec fierté car ils étaient aussi des gens de valeur. Joséphine et Napoléon Bouvier ont été reconnus Justes de France pour avoir accueilli et élevé une fillette juive pendant l'occupation allemande. Une médaille leur a été décernée à titre posthume et une plaque dévoilée sur le parvis de la mairie lors d'une cérémonie officielle en présence de leurs descendants, alors enfants à l'époque.

De retour à Eydoche en 1958, il épousera Monique en 1961. Ils auront trois enfants : Daniel, Annick et Patrick. Pierrot est aujourd'hui grand-père et arrière grand-père.



Joséphine et Napoléon Bouvier.

Travailleur invétéré que même l'âge peine à freiner, il trouve son énergie dans la nature où il passe le plus clair de son temps : on le croisait encore il y a peu au volant de son tracteur de retour d'une coupe de bois ou au milieu de ses légumes dont il aime faire profiter ses proches.

Lorsqu'on lui demande ce qu'il pense du monde d'aujourd'hui, il répond que tout a trop changé et regrette une époque beaucoup plus conviviale et solidaire.

Classe découverte

Les élèves des classes de Mesdames Cantin et Moyroud ont enfin pu partir en classe découverte cette année !

Ce séjour de trois jours à Méaudre leur a permis de découvrir le milieu montagnard.



Au programme



visite de la station-village,



balades en forêt pour apprendre à reconnaître les différentes essences d'arbres et rechercher des indices de vie des animaux,



jeux,



réalisation d'œuvres collectives éphémères (Land Art)...
et une super boum !



Merci aux enseignantes pour leur investissement et leur persévérance.

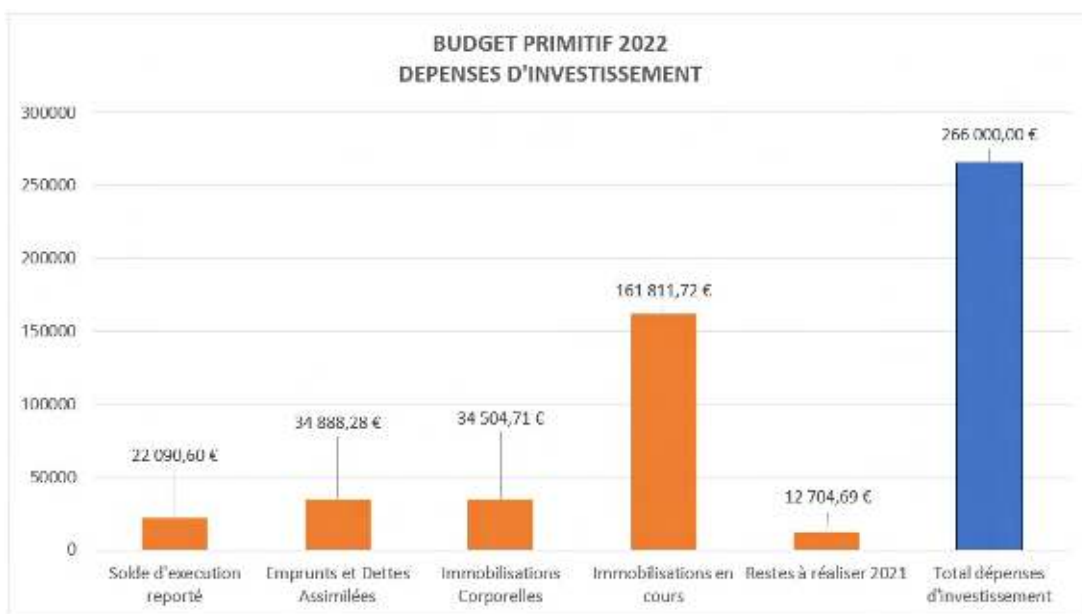
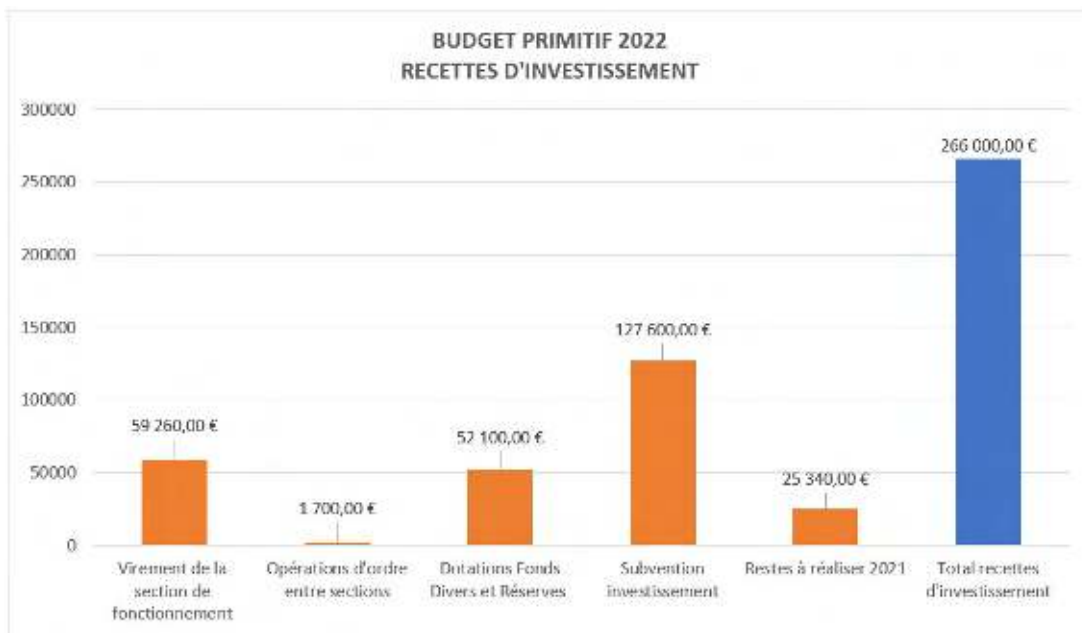
Ce voyage a notamment été financé par le sou des écoles ainsi que par la commune et le département grâce à l'attribution de subventions.

Merci aussi aux habitants qui, à travers leur participation aux ventes de gâteaux organisées par l'école et aux différentes manifestations du sou, ont contribué à concrétiser ce projet tant apprécié par les enfants.

INFOS MUNICIPALES

Budget

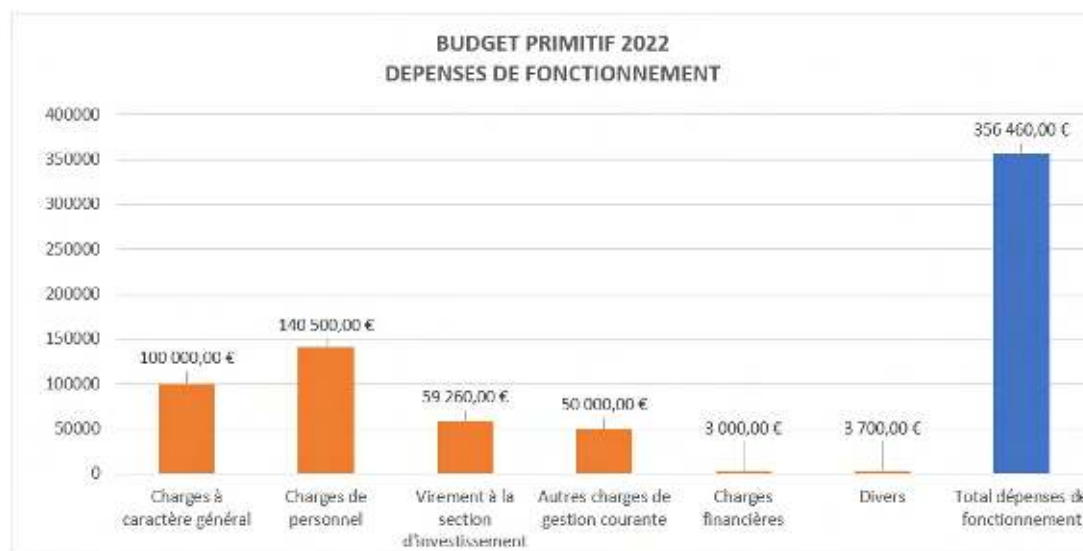
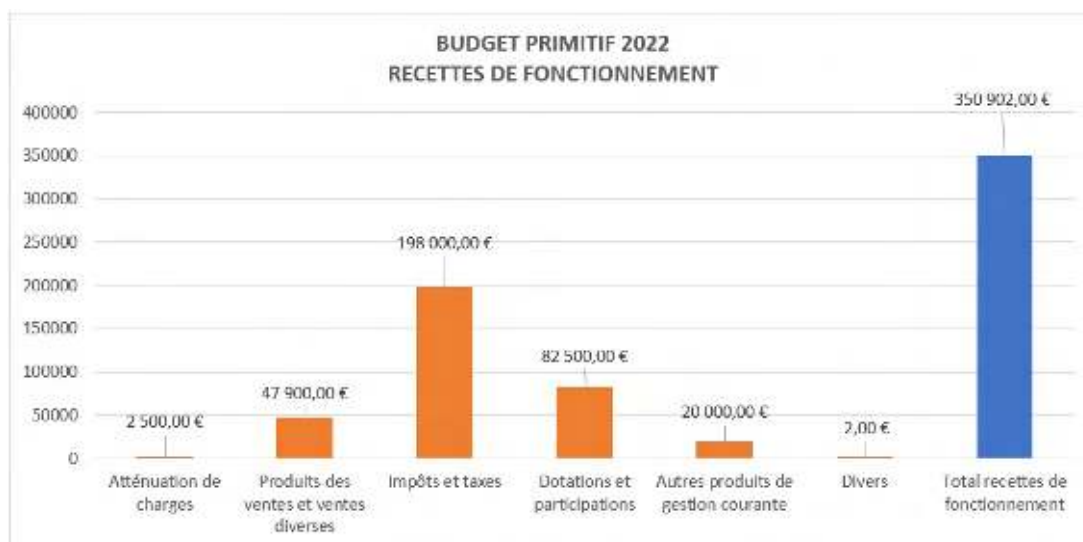
Ce budget a été réalisé de manière à contenir les dépenses de fonctionnement malgré une baisse continue des dotations versées par l'État à la commune et la suppression de la taxe d'habitation, seul levier pour garantir aux communes une indépendance financière.



INFOS MUNICIPALES

Budget

Grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement et malgré l'augmentation du coût des énergies, nous avons réussi à dégager des crédits pour financer les dépenses d'investissement. Cette somme inscrite en investissement et les subventions en cours de demande nous ont permis d'engager les travaux d'aménagement de l'aire de jeux, du mini skate-park et du terrain multisports sans avoir à augmenter le taux de taxe foncière bâtie pour cette année.



INFOS MUNICIPALES

Projets d'aménagement

Afin de créer un espace convivial, les élus ont décidé de lancer un projet d'aménagement aux abords de la salle « Le Patronage ».

Ce lieu de rencontre intergénérationnel pourra voir le jour grâce à d'importantes subventions. Le terrain de basket actuel devrait donc laisser place à un terrain multisport, un skate park ainsi que des structures de jeu pour les plus petits.

Les dernières subventions du plan école du département permettent également d'engager des travaux dans l'école : changement de deux portes abîmées et création d'un abri.

Ces travaux devraient débuter durant cette année 2022.



Point d'apport volontaire

Les travaux permettant l'installation d'un nouveau point d'apport volontaire ont été réalisés près de la salle des fêtes, à côté du conteneur à verre existant.

Celui-ci devrait permettre de mieux répartir le volume des déchets et ainsi désencombrer les conteneurs situés près du cimetière.

Pour rappel, lorsque ceux-ci sont pleins, merci de ne pas déposer vos déchets autour, notamment car ils sont éparpillés par le vent ou deviennent le terrain de jeu de certains petits malins.



INFOS MUNICIPALES

Eydoche sur Facebook

Afin d'améliorer encore la communication dans notre village, la municipalité a décidé de créer une page Facebook administrée par les conseillers.

Cette page informelle vient en complément de notre site internet et vise à diffuser l'actualité de notre commune de manière plus rapide et plus large, mais aussi à partager certaines informations locales susceptibles d'intéresser les habitants.

N'hésitez pas à vous abonner !



Une nouveauté dans le paysage...

Comme chacun a pu le remarquer, une nouvelle antenne a été installée à deux pas de l'existante, sur une parcelle privée située sur la commune du Mottier.

Malgré notre appel à la mutualisation des supports pour les opérateurs de téléphonie et malgré la sollicitation du député et du sénateur, la société SFR a refusé le dialogue avec la commune.

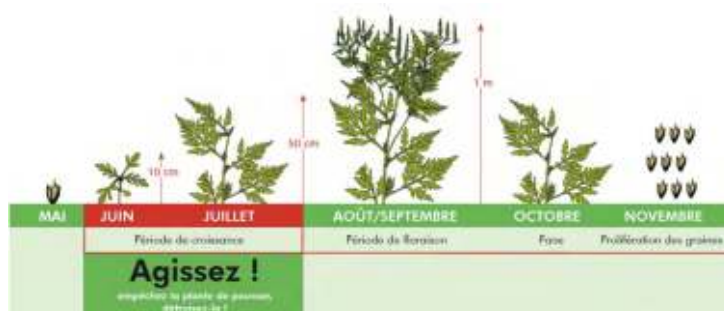
Nous déplorons cette nouvelle installation qui n'était pas indispensable et qui est synonyme de pollution visuelle pour bon nombre d'entre nous.

L'ambroisie est de retour !

Si lors de vos promenades vous croisez cette plante, n'hésitez pas à l'arracher !

Vous freinerez sa multiplication vertigineuse et aiderez les nombreux allergiques que son pollen agresse à la fin de l'été.

Plus d'infos sur : www.signalement-ambroisie.atlasante.fr



INFOS MUNICIPALES

Nuisances liées aux chats

Face au nombre croissant de chats errants (dits chats « libres ») et aux nuisances qu'ils engendrent, la commune a signé une convention avec 30 Millions d'Amis afin de réguler leur population via la stérilisation et l'identification de ces animaux. La fondation prendra en charge les frais vétérinaires liés à cette action à hauteur de 50%. Les 50% restants devront donc être financés par la commune.

Nous rappelons aux propriétaires de chats que l'identification est obligatoire et nous les incitons vivement à les stériliser afin de participer à cet effort nécessaire pour notre village.

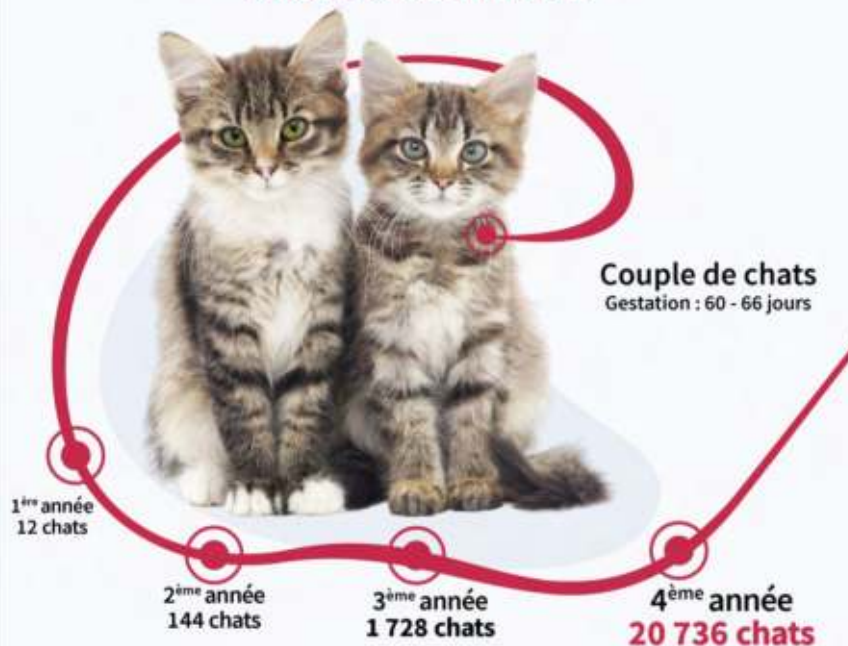


La stérilisation des chats, un acte de protection & de bien-être

Faire stériliser les chats domestiques :

- évite les portées de chatons non désirés avec les problèmes inhérents,
- diminue la population féline sauvage & les risques d'abandons,
- protège la petite faune sauvage.

Parlez-en à votre vétérinaire !



Plus d'informations sur identifier-mon-animal.fr

En partenariat avec le CLAPAV : Comité de Liaison Associations de Protection Animale et Vétérinaires

INFOS MUNICIPALES

Entretien des espaces verts

Avec les beaux jours, les tondeuses et autres outils d'entretien de nos jardins sont de retour. Nous demandons à chacun de bien veiller à respecter les horaires autorisés pour les utiliser afin de ne pas déranger le voisinage.

Ces horaires sont rappelés à la fin de chaque bulletin municipal.

Par ailleurs, nous soulignons qu'il est interdit de faire brûler les déchets verts !

Ils doivent être déposés en déchetterie dont les horaires figurent également en dernière page.

Cérémonie du 8 mai

Cette année, la cérémonie du 8 mai a enfin pu se dérouler normalement et s'est clôturée par le verre du souvenir et de l'amitié offert par la municipalité.

Retour en images :



RETOUR SUR L'ETAT CIVIL 2021

SE REJOUIR

COULAUD GENNIAUX Dwayne Wyatt Conrad	05/01/2021
ROCLE Alec Jean-Philippe Jacques	10/01/2021
TROPEL Rose Brigitte Pascale	01/02/2021
AMIRAN Agathe Katherine Agnès	24/03/2021



SE SOUVENIR

LAURENCIN Pierre	01/02/2021
CECILLON épouse CHUZEL Yvette Marguerite	24/03/2021
BERTRAND Hervé Auguste	04/05/2021



SE REUNIR

DURAND-GARDIAN Amandine, Isabelle & GLANDU Rémi, Patrick	10/04/2021
VICENTE Margot, Anasthasia & MAUREL Victor- Alexandre	24/07/2021



INFOS PRATIQUES

Tarifs location salle socio-culturelle "Le Patronage"

TARIFS ETE (horaires d'été)		TARIFS HIVER (horaires d'hiver)		LOCATION DE MATERIEL	
HABITANTS DE LA COMMUNE	250€	HABITANTS DE LA COMMUNE	350€	Grande table	4.50€
EXTERIEURS A LA COMMUNE (Particuliers, Associations)	350€	EXTERIEURS A LA COMMUNE (Particuliers, Associations)	450€	Petite table	2.50€
				Chaise	0.50€

Nuisances Sonores

L'usage des appareils de bricolage et de jardinage, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, est limité aux horaires suivants :

- En semaine :** 8h30 - 12h00 et 14h00 - 19h30
- Samedi :** 9h00 - 12h00 et 15h00 - 19h00
- Dimanche et jours fériés :** 10h00 - 12h00



Horaires du Point Lecture

Le 2ème samedi du mois : 10h30 - 12h00
Le 4ème samedi du mois : 10h30 - 12h00



Hors vacances scolaires

**Le Maire
et les adjoints
reçoivent sur
rendez-vous**

Horaires de l'Agence Postale et du Secrétariat de Mairie



Lundi : 9h00 - 12h00
Mardi : 16h00 - 18h00
Judi : 9h00 - 11h00



Semaines paires :

Vendredi : 8h45 - 11h45

Semaines impaires:

Samedi : 8h45 - 11h45

Horaires de la Déchetterie



Horaires d'hiver Horaires d'été

Lundi	14h00 - 17h00	14h00 - 18h00
Mardi	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00
Mercredi	14h00 - 17h00	14h00 - 18h00
Vendredi	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00
		14h00 - 18h00
Samedi	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00
	14h00 - 17h00	14h00 - 18h00

Congés du 9 au 27/08/2022



Retrouvez les informations de la commune sur www.eydoche.com et



Publication : Mairie d'Eydoche

Rédaction : Commission communication/Responsable de l'édition: Mme le Maire

Photos : Mairie d'Eydoche/Impression: photocopieur CCBE